

ÇA ROULE POUR LE SKATEPARK !

QUESTIONS À PASCAL BORGIO,
maire-adjoint délégué aux Sports



Y a-t-il un nouveau projet pour le skatepark de la Vinaigrerie ?

Oui, la Ville a prévu en 2011 la somme de 100 000 € afin de développer le skatepark de la Vinaigrerie. Le projet avait été différé dans l'attente de précisions sur le réaménagement du site mais cette fois, c'est sur les rails ! Nous avons travaillé dans le cadre d'un aménagement d'ensemble de la Vinaigrerie et en concertation permanente avec les utilisateurs, notamment le Hot Chicken Skate Club, pour répondre au mieux aux exigences de ce sport urbain, en croissance rapide parmi les jeunes.

A quoi ressemblera le futur skatepark ?

L'aménagement de ce street park est centré autour d'un "bowl", permettant des pratiques pour tous niveaux. Il s'agit d'un équipement en forme de bol géant qui sera réalisé en béton et résine très résistants. Nous le compléterons par différents modules de

street. La Ville a lancé fin mars une consultation auprès de sociétés spécialisées. Le choix se fera avec le Hot Chicken, avec un démarrage prévu des travaux à l'automne pour que le nouveau skatepark soit opérationnel début 2012.



LE CHIFFRE DU MOIS

Plus de

16 000

entrées ont été enregistrées en janvier et février

2011 à la Médiathèque Aimé Césaire ! Depuis l'ouverture de ce nouvel équipement, le Réseau de lecture publique a quasiment doublé sa fréquentation par rapport à la même période l'an dernier, avec plus de 40 000 entrées pour l'ensemble des bibliothèques.

www.bourgendoc.fr

Bourg-en-Bresse Agglomération

Consultation citoyenne sur le plan climat

Participez à l'élaboration du plan climat (cf votre magazine C'est à Bourg de mars 2011, page 9). Venez vous informer et nous proposer vos idées d'action lors des consultations citoyennes :

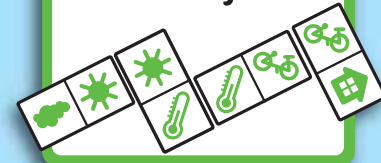
- **mardi 10 mai à Servas à 20 h**
(salle polyvalente)
- **jeudi 19 mai à Buellas à 20 h**
(salle Petit bois)
- **jeudi 26 mai à Bourg-en-Bresse à 20 h**
(Ainterexpo)

Au programme : film, interventions de spécialistes, échanges d'idées...

Si vous ne pouvez pas venir, donnez nous vos idées sur :

www.agglo-bourgenbresse.fr (rubrique plan climat)

PLAN CLIMAT
à nous de jouer !



Du neuf pour le tri à la Reyssouze...

Bourg-en-Bresse Agglomération poursuit la mise en place de conteneurs enterrés pour la collecte des déchets. Ce système offre un gain de place, une meilleure hygiène, limite les nuisances sonores et olfactives. Discrètes, les bornes s'intègrent mieux dans le paysage urbain et permettent aux habitants de déposer leurs ordures ménagères et leurs déchets recyclables à proximité de leur domicile. Toutefois, les déchets volumineux et les déchets nocifs (peinture...) sont à déposer gratuitement en déchetterie. Depuis le 7 mars, les 5 points de collecte de déchets situés rue Jean Moulin sont à la disposition des habitants.

Agglomération met à disposition de ses habitants des composteurs en bois ou en plastique pour une participation financière de 15 € et des composteurs collectifs pour les immeubles (gratuits !).

Récupérez l'eau de pluie

L'eau de pluie gratuite, écologique, et non traitée, est la meilleure pour arroser votre jardin. La récupérer permet de l'utiliser quand vos plantes en ont besoin. Bourg-en-Bresse Agglomération subventionne l'achat de collecteur d'eau : 70 % du montant du collecteur est remboursé (dans la limite de 25 €). Pensez aussi à pailler votre jardin avec des résidus de taille, des écorces, de la paille pour préserver l'humidité... et moins arroser.

C'est le printemps : pensez au compostage

Facile et gratuit, le compostage vous permet d'utiliser vos déchets de cuisine et de jardin pour les transformer en un amendement qui fera le plus grand plaisir de vos plantes. Cela vous permettra aussi de limiter vos apports de végétaux en déchetterie et de réduire le poids de vos poubelles. Bourg-en-Bresse



→ Bourg-en-Bresse Agglomération
N° vert : 0800 86 10 96 / www.agglo-bourgenbresse.fr